

Mars 2016

Les principaux groupes de travail qualité et leurs missions

Direction Qualité Risques Usagers

Le Copil qualité risques – Présidé par le Dr G. MILLERET, *Président de la CME*

Il :

- Définit les orientations stratégiques de la politique d'amélioration Qualité Sécurité des Soins
- Coordonne l'ensemble des démarches QSS et les comités
- Valide l'organigramme qualité
- Impulse le management par processus et les missions des pilotes
- Supervise, prépare et suit le processus de certification
- Valide et suit la mise en œuvre du PAQSS
- Évalue les résultats (à partir d'indicateurs)

Le COVIRIS (Comité de Coordination des Risques et des Vigilances) – Présidé par le Dr P MARTIN BERTHOLE, *Coordinateur des risques associés aux soins*

Il :

- Coordonne les dispositifs des vigilances
- Lutte contre les événements indésirables associés aux soins
- Analyse les causes des EI et EIG (événements indésirables graves)
- Atténue ou supprime les effets dommageables pour le patient
- Propose un programme d'actions assorti d'indicateurs
- Développe la culture sécurité par des actions de formation du personnel

La CRUQPC : Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge – Présidée par C. JACQUINOT, *secrétaire générale*

Elle :

- Instance de pilotage du processus Droits des patients
- Veille au respect des droits des usagers
- Contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients et des proches
- Évalue les pratiques concernant les droits et l'accueil
- Formule des recommandations et suivre leurs mises en œuvre

Le CRPV : Comité Réflexion Prévention Violence – Présidé par M BICHON, *Coordinatrice générale des soins*

Il est chargé :

- De définir et suivre la mise en application de la politique de prévention des actes de violence au sein du CH
- De mettre en œuvre des analyses de pratique à partir des EIG
- De proposer et mettre en œuvre un plan de prévention de la violence
- De présenter un bilan des actions devant les instances.

Le Comité Éthique – Présidé par le Dr I ROYER RIGAUD, *Coordonnateur des structures Bloc Médical*

Il est chargé :

- De réfléchir, échanger, informer sur toutes questions concernant l'éthique hospitalière
- Contribuer à l'affirmation d'une culture éthique au sein de l'établissement
- Il est saisi par écrit de toute question éthique par les équipes ou tout personnel du Ch. La Chartreuse.

Le Copil stratégique Circuit du médicament – Présidé par le Dr D. SEROT, *médecin responsable de la qualité de la prise en charge médicamenteuse*

Il :

- Définit la politique de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
- Veille à l'application des règles de sécurisation du circuit du médicament (arrêté du 06-04-2011)
- Veille à la réalisation d'audits réguliers des risques encourus par le patient lors de sa prise en charge médicamenteuse
- Élabore et suit la mise en œuvre du programme d'actions d'amélioration de la sécurité médicamenteuse
- Forme les personnels aux retours d'expérience, aux procédures et règles du manuel assurance qualité

Le Copil dossier patient – Co-présidé par le Dr JP CAPITAIN, *médecin chef du Pôle A* et Dr S. MAACH, *médecin responsable du DIM*

Il :

- Atteint une parfaite traçabilité des informations réglementaires et obligatoires dans le dossier patient
- Élabore et met en œuvre un plan d'amélioration de la tenue et de la traçabilité du dossier patient
- Met en œuvre toutes les actions pour améliorer les scores des indicateurs enquête QUALHAS

Le CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) – Présidé par le Dr Y BEAUVALOT, *Coordonnateur des structures secteur 4* en lien avec S. ASDRUBAL, *cadre supérieur de santé*

Il est chargé :

- De définir la politique et les actions de prévention, évaluation et prise en charge de la douleur
- De coordonner toutes les actions visant à mieux organiser la prise en charge de la douleur des patients
- De sensibiliser et former les personnels à l'évaluation et au traitement de la douleur.

Le CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition) – Présidé par le Dr S MOULARD *Coordonnateur des structures secteur 7* en coordination avec JM DESPONT, *cadre de santé*

Il est chargé :

- De définir la politique et les actions à mener dans le domaine de la nutrition et de la restauration des patients
- De promouvoir les actions nécessaires à l'amélioration de l'équilibre nutritionnel des patients
- De sensibiliser à l'éducation nutritionnelle du patient
- De veiller à la mise en œuvre du programme annuel d'actions en matière d'alimentation et de nutrition.

Le groupe EPP (groupe de coordination des Évaluation des pratiques professionnelles) – Présidé par le Dr JP CAPITAIN, *médecin chef du Pôle A* en lien avec le Dr M LOMBARD, *Chef de pôle structures gériatriques* et A. CLAVEL, *coordinatrice des projets*

Il est chargé :

- De définir, évaluer et actualiser la politique d'évaluation des pratiques professionnelles en lien avec le DPC
- De définir et faire valider par la CME le programme des EPP
- D'évaluer les résultats des EPP mises en œuvre
- De suivre et de coordonner le programme EPP en lien avec la CME.

La CHLT (Commission Hôtelière, Logistique et Technique) – Présidé par P BIBOULET, *Directeur des services économiques et techniques*

Elle est chargée :

- De veiller à la qualité des prestations hôtelières et logistiques (restauration, linge, transports ...)
- De conduire un programme d'amélioration continue de la qualité dans le domaine logistique et technique
- D'analyser les fiches d'évènements indésirables
- De proposer des plans d'actions d'amélioration

Le Groupe Identitovigilance – Présidé par le Dr S. MAACH, *médecin responsable du DIM*

Il est chargé :

- D'analyser les non-conformités liées à l'identitovigilance
- De définir les plans d'actions d'amélioration pour éviter toute erreur d'identitovigilance
- De définir la politique de prévention des risques liés à l'identitovigilance
- D'évaluer les résultats de ces actions
- De veiller à la formation de tous les personnels concernés.

Le Copil parcours patient – Présidé par le Dr JP CAPITAIN, *médecin chef du Pôle A* et M. BICHON, *coordinatrice générale des soins*

Il :

- Élabore la politique parcours patient et la communication associée
- Assurer le déploiement des EPP dans les unités de soins (dont les patients traceurs)
- Travailler sur les problématiques d'amélioration des parcours issus des EPP, des patients traceurs et des résultats de la certification
- Est force de propositions d'actions auprès des autres comités.

Le Copil développement durable – Présidé par B MADELPUECH, *Directeur de l'établissement*

Il est chargé :

- De définir la politique de développement durable
- De déployer une gouvernance et des pratiques managériales durables et responsables
- De veiller à la réalisation d'investissements durables
- De veiller à l'intégration des critères d'éco-responsabilité et d'écoconception dans la politique d'achat
- De veiller à la maîtrise des consommations énergétiques.